

## LA RÉSIDENCE EN 5 QUESTIONS / ET 5 RÉPONSES

Pour candidater, nous vous invitons à **lire attentivement l'Appel à Candidature**. Il contient toutes les informations dont vous aurez besoin pour apprécier au mieux la résidence. Cela vous permettra de formuler au plus près des attentes votre candidature ! **Vous retrouverez ici un petit mémo** des éléments synthétiques de la résidence

### **OU ?**

> A Douai - Nord

### **QUAND ?**

- > Candidature avant le 04 septembre 23
- > Nom de l'artiste retenu le 20 octobre 23
- > Résidence entre janvier et mai 24

### **POUR QUI ?**

> Les lycéen·nes du Lycée Jean-Baptiste Corot en classe de 2nde et les élèves suivant un cursus théâtre (et éventuellement des établissements partenaires)

### **DANS QUEL CADRE ?**

> Artiste·s du spectacle vivant travaillant autour des questions liées au territoire

### **AVEC QUELS MOYENS ?**

- > Hébergement à disposition pendant la durée de la résidence
- > Participation forfaitaire aux déplacements de l'artiste
- > Allocation de résidence 5950€